

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

AMEN BANK

Siège Social : Avenue Mohamed V – 1002 –Tunis

AMEN BANK a le plaisir d'inviter les actionnaires minoritaires de la banque à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Elective qui se tiendra le lundi 11 mars 2024 à 11H00 au Siège Social de la banque sis Avenue MOHAMED V 1002 TUNIS et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Election d'un représentant des actionnaires minoritaires au Conseil de Surveillance et ce pour un mandat de trois ans (2024, 2025 et 2026) prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026.

Messieurs les actionnaires sont avisés que seuls les actionnaires détenant individuellement au plus 0,5% du capital de la banque pour les personnes physiques et au plus 5% du capital de la banque pour les institutionnels peuvent prendre part aux travaux de cette Assemblée.

L'accès à la réunion se fera sur présentation d'une pièce d'identité pour les personnes physiques et d'un pouvoir de représentation dûment établi pour les personnes morales.

La délégation de pouvoir est permise par acte dûment signé et légalisé par le mandant.

Les documents afférents à cette Assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège d'AMEN BANK.